

SR WC CHIM

**ADDITIF FLUIDE DE TRAITEMENT PROFESSIONNEL SPÉCIFIQUE
POUR L' ENTRETIEN ET L' HYGIÈNE DES W.C ETANCHES à RECIRCULATION
STABILISATEUR BACTÉRIOLOGIQUE**

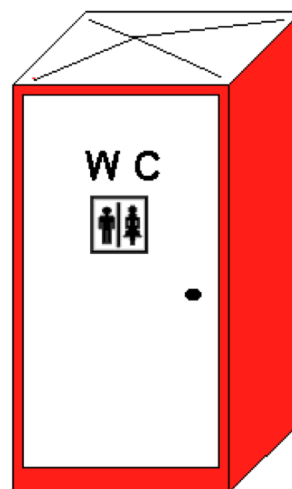
PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

. Préparation à base d'une association d'agents nettoyants et pénétrants et de fonctions désinfectantes sans formol

Usage biocide entrant dans la catégorie TP 2 : glutaraldehyde 40,6 g/l

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- . ETAT PHYSIQUE: Liquide
- . MASSE VOLUMIQUE: 1065 g/l +/- 20 g/l.
- . REACTION CHIMIQUE: Acide faible
- . PH pur: 1,35 environ
- . COULEUR: Vert
- . ODEUR: Amandes
- . INFLAMMABILITÉ : préparation totalement non combustible



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Miscible à l'eau en toutes proportions.
- . Produit à hautes concentrations en matières actives
- . Ne renferme pas de formol, phénols ou de composés organo chlorés
- . Additif spécifique de traitement (*Spécial pour les réservoirs de rétention des wc à recirculation*)
- . Sa facilité d' emploi, et son conditionnement approprié, apporte une solution pratique, par ses propriétés suivantes :
 - Rôle nettoyant, hydratant liquéfacteur des matières solides fécales et organiques.
 - Fonctions neutralisantes des mauvaises odeurs.
 - Action de désinfection permettant d' assurer les conditions d'hygiène indispensables.
 - Fonctions odoriférantes terminales

. La présence synergisée de tensioactifs et fonctions désinfectantes de contact, assurent l'inhibition des bactéries fermentaires productrices de gaz malodorants et une activité bactéricide, fongicide, virucide.

. En période de gel : Peut être additionné de fluide antigel

Utilisations :

Wc à recirculation	Camping-car, bungalows	Dans les salons de foires expositions ou de terrains de camping
Wc embarqués en service dans les bateaux, véhicules utilitaires, de transport, de tourisme, de plaisance	Cars des agences de voyages et des sociétés de transports	Blocs wc sanitaires mobiles de l'armée, Blocs wc sanitaires, de chantier



MODES ET DOSES D'EMPLOI

Conditionnement en flacon applicateur de 1 litre muni d'un doseur de 25 millilitres.

CONCENTRATION MOYENNE D'UTILISATION POUR UN APPAREIL :

Capacité de la cuve du WC à réticulation	Nombre de dose de 25 ml	Concentration en pourcentage
10 à 12 litres	2 à 3 doses de 25 ml	0,4 à 0,6 %
20 à 24 litres	4 à 6 doses de 25 ml	0,4 à 0,6 %

Nota : Verser d'abord le produit dans la cuve et apporter ensuite le volume d'eau nécessaire pour assurer un niveau suffisant afin de couvrir les matières fécales.

Apports à renouveler selon la fréquence d'utilisation du WC à réticulation, la périodicité des vidanges de la cuve, l'apparition de mauvaises odeurs et la température ambiante de l'environnement (une élévation de la température ambiante peut augmenter la prolifération des odeurs putrides, augmenter la dose d'utilisation en fonction).

A titre indicatif : Suivant intensité fréquentation et température ambiante permet un usage de 6 jours minimum à 40 jours maximum avant de renouveler.

RECOMMANDATIONS



A l'état concentré

Renferme du GLUTARAL

R 42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

R 37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

Xn. nocif

R 20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

R 41 Risque de lésions oculaires graves.

Ne pas respirer les vapeurs. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Etiquetage du contenu (Règlement CE n°648/2004 - 907/2006):

- 15% ou plus, mais moins de 30% de : agents de surface anioniques

- désinfectants

Usage biocide entrant dans la catégorie TP 2 : glutaraldehyde 40,6 g/l

- . Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- . Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- . Refermer l'emballage après chaque utilisation
- . Ne pas laisser à la portée des enfants
- . **Ne pas mélanger avec d'autres produits comme l'Eau de javel notamment**

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an.

En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

DISTRIBUTEUR : SRPI

8 rue Coco Robert – ZI La Mare II – 97438 SAINTE-MARIE
Tel : 02.62.97.22.45 / Fax : 02.62.97.42.74

Agence VENISE 55000 BAR LE DUC
Tel : 03.29.78.56.47 / Fax : 03.29.78.51.07

SRPI